

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Collectif Bassines non merci 86

Une St Valentin dans le Val de Clouère

14 fevrier 2026

En cette St Valentin, nous sommes allé·es à la rencontre de zones humides de la Clouère, sur la commune de Brion. Nous avons admiré la rivière en crue, à l'affût des traces du vivant qui s'y cache. Mais nous avons aussi pu constater les **ravages du modèle agricole intensif**, qui ne laisse déjà plus aucune place à la biodiversité, intensifie le ruissellement et accélère l'érosion des sols. Pour finir, **nous sommes allé·es jusqu'à l'une des zones humides qui seraient impactées par la construction de la bassine de Pierre Hay.**

Premier arrêt : L'observatoire en lisière d'un zone préservée, gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels a presque les pieds dans l'eau. La Clouère est largement sortie de son lit mineur pour occuper l'ensemble de son lit majeur. Protégé, cet espace abrite une large ripisylve (forêt de rives) et une roselière qui constituent une réserve de biodiversité importante et une zone d'expansion des eaux en cas de crue, comme nous le constatons en ce moment.

Le contraste est saisissant sur la suite du parcours. Passé·es en aval, rive gauche de la Clouère, l'eau est toujours présente, mais elle se retrouve **sous le joug de l'agro-industrie, drainée, pompée et arrosée l'été.** C'est le cas aussi des sols malmenés : les champs de maïs à nu s'étendent jusqu'au bord de la rivière, la ripisylve se réduit à un cordon d'arbres. La terre fertile est lessivée et les potentiels intrants partent eux aussi directement à la rivière.

Nous avons poursuivi notre balade jusqu'à une petite zone humide coupée par la route. Nous avons pu y voir des loges de pics verts, des terriers et traces de blaireaux, une végétation spécifiques des milieux humides. C'est une zone d'infiltration des eaux de pluie vers la nappe.

En amont, la zone humide se poursuit **mais un réseau de drainage existe déjà sur 50 ha.** Ce réseau empêche l'infiltration des eaux de pluie et la recharge de la nappe, évacuant l'eau directement en aval.

En cas de construction de la bassine de la SCEA Cantilloux, la zone humide aval se verrait privée d'une grande partie de son approvisionnement en eau l'hiver. Aussi, **cela participe à la perte en qualité et en quantité de l'eau pour tous les autres usagers** (pour la consommation, l'irrigation, la pêche ou la baignade).

Nous reviendrons tous les 3 mois voir la Clouère. Au mois de mai, elle aura retrouvé son lit mineur, la végétation aura reverdi, les têtards auront des pattes, les papillons voleront et aucun édifice n'aura vu le jour pour les déranger. Notre attachement à ce territoire et ses vivants n'aura pas faibli, notre flamme sera prête à se déclarer s'ils sont menacés.

No Bassaran !

CONTACT
PRESSE

contactbnm86@protonmail.com

07 53 42 23 06